

Règlement de l'opération commerciale – D35A

« Boostez votre habitat : 15% de remise sur tous les fenêtres, volets, portes, stores et pergolas jusqu'au 30 avril 2026 »

Article 1 – Société organisatrice

La société Etienne Bouclet, SAS au capital de 38112€26 dont le siège est situé au 10 allée Nicéphore Niepce 41100 Vendôme, immatriculée sous le numéro 40190610200017.

Ci-après la société organisatrice organise une opération commerciale s'intitulant «Boostez votre habitat : 15% de remise sur tous les fenêtres, volets, portes, stores et pergolas jusqu'au 30 avril 2026»

L'opération commerciale est régie par la loi française et est soumis aux conditions précisées dans le présent règlement. Elle est organisée du **15 mars au 30 avril inclus**.

Dans cet article et dans l'ensemble du règlement, les dates et heures seront celles de Paris, France.

Article 2 – Acceptation du règlement/participation

La participation à l'opération commerciale implique l'acceptation sans réserve du présent règlement dans son intégralité et des modalités de déroulement l'opération commerciale ainsi que de la loi et de la réglementation française.

Article 3 – Conditions de l'opération

L'opération commerciale est réservée aux particuliers.

Elle n'est pas cumulable avec toute autre promotion, remise fidélité ou opération parrainage.

Offre non cumulable avec les devis et commandes en cours.

La promotion est valable sur la fourniture et pose de nos produits. Le montant de participation à l'opération est de 3000€TTC.

La remise sera directement appliquée sur le prix TTC de la fourniture et pose des produits de la liste ci-dessous. Passé le délai de l'opération, la remise ne sera plus valable.

Il est exclu de cette offre : tous les produits ou services non compris dans la liste ci-dessous.

Les produits proposés sont limités à la liste ci-dessous :

- Fenêtres PVC de marque Lorebat ou Franciaflex
- Fenêtres aluminium de marque Lorebat ou Wibaie
- Fenêtres BOIS de marque UNIVR
- Portes d'entrée et de service de marque BELM (sauf les portes acier 48 ou acier 68)
- Volets roulants de marque France Fermetures
- Persiennes de marque France Fermetures
- jalousies de marque Ehret
- Volets battants de marque les Volets Thiebaut ou France Fermetures
- porte de garage aluminium de marque Gypass
- porte sectionnelle plafond ou latérale de marque France Fermetures
- Pergolas ou stores de marque Marquises

La prise de mesure définitive et la commande chez nos fournisseurs devra être réalisée pendant l'opération.

Article 4 - Litiges et responsabilités

L'entreprise Bouclet se réserve le droit de modifier cette opération ou d'y mettre un terme à tout moment. Sa responsabilité ne pourra être recherchée de ce fait.